Partir sans payer après avoir mangé, une pratique trop courante selon des restaurateurs

RTBF Actus - Pierre Wuidart avec Nina Zanatta 03 sept.

Partir sans payer après avoir mangé au restaurant. Cela porte un nom, le "resto-basket" et cela arrive plus souvent qu'on ne le pense. Récemment, un gérant a encore poussé un coup de gueule sur les réseaux sociaux dans la région de Charleroi.

Ce phénomène n'est pas nouveau. Mais les clients malhonnêtes continuent à donner du fil à retordre aux restaurants, notamment sur la Grand-Place de Mons.

"Généralement, les gens qui font ce genre de choses mangent, boivent, donc ils en ont entre septante et une centaine d'euros. Et on ne sait pas faire grand-chose", explique Geoffrey, serveur dans un établissement montois. Et si l'addition n'est pas réglée par les clients, c'est le personnel qui est pénalisé. "Si c'est moi qui l'ai servi, ce sera compté dans mes frais. Je perds ma journée, en quelque sorte".

Porter plainte et retrouver les voleurs n'est pas chose aisée. La fédération wallonne de l'horeca conseille d'installer des caméras de surveillance et de faire payer directement les clients. "Quand ils consomment en extérieur, en terrasse, on conseille d'encaisser à la prise de commande", estime Luc Marchal, directeur de cette fédération.